



## MEMO – PERISCOLAIRE 2025

Chers Parents,

Vos enfants sont inscrits à l'Accueil périscolaire pendant les jours d'école. Vous trouverez ci-dessous un petit memo sur le rappel des modalités de fonctionnement de cet accueil pour la période du 06 janvier au 04 juillet 2025.

### Organisation de l'accueil des enfants et des familles :

✓ **Arrivée des enfants le matin :**

- **05h00 – 07h00** - Accueil Matinal maternelles et élémentaires - Halte-garderie (entrée principale)
- **07h00 – 08h35** – Maternelles - Halte-garderie (entrée principale)
- **07h00 – 08h35** – Elémentaires – 1<sup>er</sup> étage (entrée principale)

✓ **Départ des enfants le soir :**

- **16h50 – 18h30** – Maternelles - Halte-garderie (entrée principale)
- **16h50 – 18h30** – Elémentaires – 1<sup>er</sup> étage (entrée principale)
  
- **A partir de 18h30**- Maternelles et élémentaires – 1<sup>er</sup> étage (entrée principale)

Si les enfants sont dans le jardin, **passage obligatoire par la salle polyvalente**  
(Pas de passage par les jardins par mesure de sécurité)

### **Fermeture de l'Accueil périscolaire à 19h30**

- ✓ **Les conditions d'arrivée :** A leur arrivée à l'accueil périscolaire, les enfants doivent être **impérativement présentés par l'accompagnateur à un animateur.**
  
- ✓ **Les conditions de départ :** Les enfants seront repris par les parents ou toute personne nommément désignée par eux sur la fiche d'autorisation parentale ou par mail.  
**Uniquement les enfants de plus de 10 ans peuvent venir seuls ou quitter seuls le Centre Social en respectant les horaires indiqués par les familles.**
  
- ✓ **Accompagnateurs mineurs :** Seuls les membres de la fratrie peuvent récupérer un enfant avec l'accord des parents.

- ✓ Chaque enfant en maternelle devra être muni d'un sac à dos (change, doudous et/ou tétine, couches si besoin).
- ✓ Les affaires doivent être identifiables et marquées au nom de l'enfant (surtout pour les maternelles).

### Absences et retards périscolaire :

- ✓ **En cas d'absence de votre enfant à 16h30 ou à 18h00** (maladie, récupération de votre enfant à l'école par vos soins, sortie scolaire, etc...), **il est impératif de prévenir le Centre Social**, soit par mail, soit par téléphone **avant 15h00**.

Si vous ne pouvez pas prévenir avant 15h00, **vous devez prévenir directement l'animateur en charge de votre enfant** à la sortie de l'école.

- ✓ **En cas de retards réitérés**, l'association se rapprochera de la famille afin que celle-ci puisse trouver une solution. Le soir en cas de retard, il est impératif de prévenir l'équipe d'animation au **06.95.66.79.03** pour rassurer l'enfant et permettre à l'équipe de s'organiser.

### Transport des enfants :

- ✓ **Le matin à 08h40** – Elémentaires et maternelles partent pour les écoles en mini bus pour le groupe ST EXUPERY et à pied pour le groupe Marie MARVINGT.
- ✓ **Le soir à 16h30** – élémentaires et maternelles reviennent des écoles en mini bus pour le groupe ST EXUPERY et à pied pour le groupe Marie MARVINGT.

### Contact :

- ✓ En journée vous pouvez nous joindre pour toutes informations et demande par mail [christine.boisteux@centre-social-rural-lamorlaye.org](mailto:christine.boisteux@centre-social-rural-lamorlaye.org) ou par téléphone au **03.44.21.61.61**
- ✓ **A partir de 17h30** vous pouvez joindre le service au **06.95.66.79.03** (en cas de retard ou prise en charge de votre enfant par une autre personne). **Attention vous ne pouvez pas laisser de message.**